



ARTISANAT ET MÉTIERS
D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- CDFAA de la Corrèze

Voutezac

Certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°RNCP38400

Date de publication : 19/12/2023

CAP Fleuriste

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du **CAP Fleuriste** exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il maîtrise les techniques de base du métier de fleuriste et travaille le plus souvent dans un magasin, au rayon spécialisé d'une grande surface ou dans une entreprise de décoration. Il assure la réception des fleurs coupées, des plantes et des arbustes. Il sait les conserver et les entretenir.

Doté d'un esprit créatif, il réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, de montage et de piquage. Il assure la vente courante des plantes et fleurs, conseille la clientèle et concourt à sa fidélisation.

OBJECTIFS

- Réceptionner, préparer, stocker les végétaux et les produits.
- Réaliser des compositions florales.
- Vendre et communiquer.
- Mettre en valeur l'offre sur la surface de vente.
- Entretenir dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité les surfaces de vente, l'atelier, et l'outillage.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire à minima d'une certification de niveau 3

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 469 heures en centre
- 560 heures en entreprise (16 semaines)

Validation / Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles finales
- CAP Fleuriste, diplôme de niveau 3
- Attestation de formation

Modalités de formation

- En centre, alternance de cours théoriques et de mises en situation pratiques dans des ateliers
- Alternance centre de formation et entreprise

Modalités de financement

- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Pro A

Tarif de référence*

- 4690 € - Tarif indicatif, nous consulter pour un devis personnalisé

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CAP Fleuriste

CONTENU

Bloc n°1 Préparation des produits, des végétaux et réalisation d'une composition florale :

Réception, préparation, stockage

- Contrôle de la quantité et de la qualité des végétaux et des produits (à la réception).
- Préparation des végétaux et des produits en vue de leur stockage et/ou de leur transformation.
- Entretien des végétaux et des lieux de stockage et/ou de transformation.
- Mise à disposition des végétaux et des produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles.
- Nettoyage suivant les consignes d'Hygiène et de sécurité.

Transformer et confectionner

- Analyse et organisation du travail à réaliser selon la commande à traiter.
- Application des différentes techniques.
- Vérification de l'adéquation entre le travail réalisé et la commande.
- Remise en état du plan de travail.

Bloc n°2 Vente, conseil client et mise en valeur de l'offre :

- Accueil client. Identification des besoins du client.
- Argumentation, proposition des services et conseil des clients ; Conclusion de la vente.
- Participer à l'actualisation du fichier client.
- Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre aux responsables.
- Participation au développement des ventes et des opérations de publicité.
- Réalisation des livraisons.
- Valorisation des végétaux et des produits et des lieux de vente.
- Participation aux manifestations événementielles ou promotionnelles.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études en 2 ans en Brevet Professionnel (BP) Fleuriste.

Métiers accessibles : Fleuriste qualifié ; Aide-fleuriste ; Employé d'atelier qualifié ; Employé de fabrication qualifié...

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Sélection sur dossier et entretien